Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20240212-1_2024DELIB014-DE
Reçu le 21/02/2024

MAIRIE ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
Place Maréchal Foch
CS 30217
44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex

T 02 40 83 87 00
mairie@ancenis-saint-gereon.fr

ANCENIS
-SAINT-
GÉRÉON

ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-014

Conseil municipal du douze février 2024

Le Lundi Douze Février Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME, Christine RAMIREZ, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Carine MATHIEU, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Jean-Noël GRIFFISCH , Julie AUBRY, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Nabil ZEROUAL, Sarah ROUSSEAU et Camille FRESNEAU conseillers municipaux.

Absent(e)s :

Excusée(s) : Renan KERVADEC, Katharina THOMAS, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI,

Pouvoirs : Renan KERVADEC à Arnaud BOUYER, Katharina THOMAS à Julie AUBRY, Nicolas RAYMOND à Olivier BINET, Cécile BERNARDONI à Séverine LENOBLE.

Ont été désignés secrétaires de séance : Mélanie COTTINEAU et Sarah ROUSSEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 35
Date de la convocation : 6 février 2024
Date de la publication : 16 février 2024

2024-014 FINANCES - EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1, L.2312-2, L.2312-3, L.2312-4 et L.5211-36 ;

VU le débat du 18 décembre 2023 sur les orientations budgétaires pour 2024 ;

VU la reprise anticipée des résultats 2023 dans l'attente de l'approbation du compte administratif ;

CONSIDÉRANT le rapport de présentation du budget primitif 2023 annexé à la présente ;

CONSIDÉRANT le changement de référentiel comptable depuis le 1er janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT les documents techniques du budget primitif 2024 soumis à l'assemblée délibérante, respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M57 et M4 ;

CONSIDÉRANT la possibilité d'assurer le suivi des projets d'investissement via le dispositif des autorisations de programme et de crédits de paiement ;

CONSIDÉRANT les modalités de vote proposées, à savoir au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, du chapitre et avec chapitre opération pour la section d'investissement, et sans vote formel sur chacun des chapitres.

CONSIDERANT la faculté offerte par la nomenclature de M57 de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

CONSIDERANT que cette possibilité doit être encadrée par délibération de l'assemblée délibérante, lors du vote du budget, et qu'en cas de recours à cette délégation, le Maire informera l'assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche,

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique en date du 1er février 2024.

Il est proposé que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :
Présents ou représentés : 35
Votants : 35
Abstentions : 8
Exprimés :27
Pour : 27
Contre : 0

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget principal et de ses budgets annexes selon les équilibres par section suivants :

BUDGET PRINCIPAL	Budget primitif 2024
Fonctionnement	17 500 000,00 €
Investissement	16 800 000,00 €
TOTAL	34 300 000,00 €

BUDGET ANNEXE THEATRE	Budget primitif 2024
Fonctionnement	886 000,00 €
Investissement	154 000,00 €
TOTAL	1 040 000,00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHAUVINIERE	Budget primitif 2024
Fonctionnement	246 181,94 €
Investissement	146 721,58 €
TOTAL	392 903,52 €

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	Budget primitif 2024
Fonctionnement	131 000,00 €
Investissement	141 185,00 €
TOTAL	272 185,00 €

BUDGET ANNEXE CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL	Budget primitif 2024
Fonctionnement	73 900,00 €
Investissement	125 745,00 €
TOTAL	199 645,00 €

BUDGETS CONSOLIDES	Budget primitif 2024
Fonctionnement	18 837 081,94 €
Investissement	17 367 651,58 €
TOTAL	36 204 733,52 €

AUTORISE la possibilité d'ouvrir des autorisations de programme au cours de l'exercice 2024, pour assurer le suivi de certains projets d'investissement, étant précisé qu'une décision modificative sera nécessaire pour le traduire dans le budget.

AUTORISE monsieur le Maire à réaliser, à l'intérieur de chaque section du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement tout virement de crédits de chapitre à chapitre, qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel,

AUTORISE monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les opérations de renégociation des emprunts en cours, en cas d'opportunité.

AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON

Les secrétaires de séance,
Mélanie COTTINEAU

Sarah ROUSSEAU

Publication sur le site internet le : 19 FEV. 2024
Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ANCENIS
-SAINT-
GÉRÉON

BUDGET PRIMITIF 2024
Rapport de présentation

SEANCE DU
12
février
2024

BUDGET PRINCIPAL

- **RESULTATS PROVISOIRES 2023**
- **FONCTIONNEMENT :** ***l'autofinancement***
- **INVESTISSEMENT :** ***le maintien & le développement***

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2023

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif, les résultats 2023 peuvent être repris par anticipation au sein du budget primitif.

	Résultats reportés 2022	Résultat comptable 2023	Solde brut de clôture 2023	Restes à réaliser 2023	Solde net de clôture 2023
Fonctionnement					
Recettes	441 380,36 €	16 978 148,64 €	17 419 529,00 €		17 419 529,00 €
Dépenses	0,00 €	14 019 529,00 €	14 019 529,00 €		14 019 529,00 €
Solde	***441 380,36 €***	***2 958 619,64 €***	***3 400 000,00 €***	***0,00 €***	***3 400 000,00 €***
Investissement					
Recettes	7 480 637,08 €	5 990 218,92 €	13 470 856,00 €	2 076 790,30 €	15 547 646,30 €
Dépenses		7 070 856,00 €	7 070 856,00 €	2 075 457,48 €	9 146 313,48 €
Solde	***7 480 637,08 €***	***-1 080 637,08 €***	***6 400 000,00 €***	***1 332,82 €***	***6 401 332,82 €***
Total général	7 922 017,44 €	1 877 982,56 €	**9 800 000,00 €**	1 332,82 €	**9 801 332,82 €**

- ✓ Les résultats seront définitivement approuvés lors de l'approbation du compte administratif.
- ✓ Le budget supplémentaire prendra en compte les résultats définitifs en fonctionnement et en investissement.

FONCTIONNEMENT = CAPACITE

1. à financer le fonctionnement courant des services publics offerts à la population,

2. à assurer obligatoirement le remboursement annuel de la dette, contractée pour les investissements sur le patrimoine communal

3. et si possible, à autofinancer l'investissement nécessaire au maintien du patrimoine et aux projets structurants

FONCTIONNEMENT 2024 : les recettes

En comparaison du budget primitif 2023, les recettes de fonctionnement progressent de 1 155 000 €, soit une variation attendue de 7,07%. Par contre, cette dynamique n'est que de 1,8 % à l'échelle des recettes courantes.

CHAPITRES	Budget primitif 2023*	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	VARIATION/BP 2023 en %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 345 000,00	17 419 529,00	0,00	17 500 000,00	1 155 000,00	7,07%
013 - Atténuations de charges	30 000,00	38 471,00		30 000,00	0,00	0,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	880 000,00	1 020 462,00		928 000,00	48 000,00	5,5%
73 - Impôts et taxes	12 260 000,00	12 507 125,00		12 436 500,00	176 500,00	1,4%
74 - Dotations et participations	2 212 000,00	2 406 470,00		2 401 600,00	189 600,00	8,6%
75 - Autres produits de gestion courante	833 829,00	925 381,00		703 900,00	-129 929,00	-15,6%
Total des recettes de gestion courante	16 215 829,00	16 897 909,00	0,00	16 500 000,00	284 171,00	1,8%
76 - Produits financiers	0,00	33,00		0,00	0,00	n.c.
77 - Produits exceptionnels	0,00	62 921,00		0,00	0,00	n.c.
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	116 171,00	0,00		980 000,00	863 829,00	n.c.
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 332 000,00	16 960 863,00	0,00	17 480 000,00	1 148 000,00	7,0%
042 - Opérations entre sections	13 000,00	17 285,64		20 000,00	7 000,00	53,8%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	13 000,00	17 285,64	0,00	20 000,00	7 000,00	53,8%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	441 380,36		0,00	0,00	n.c.

** Données retraitées sur la base de l'instruction M57, pour faciliter la comparaison de BP à BP*

- ✓ La progression des recettes de fonctionnement s'appuie essentiellement sur la fiscalité et les allocations compensatrices.
- ✓ Les reprises de provisions sont une recette exceptionnelle à 2024, dont 780 000 € destinés au financement de la fin du portage de l'ex-cave Terrena.

FONCTIONNEMENT 2024 : les produits des services

Ressources déterminées depuis la politique tarifaire et les différentes conventions de prestations de services, les produits des services et du domaine représentent une faible part dans les recettes réelles de la ville, soit 5,3 %.

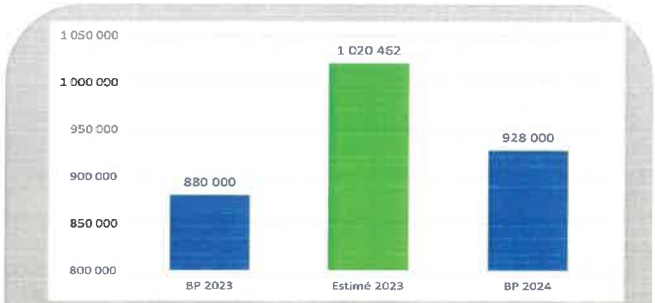

	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	VARIATION/BP 2023 en %
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	880 000,00	1 020 462,00	0,00	928 000,00	48 000,00	5,45%
Occupation du domaine public	71 500,00	96 765,00		86 500,00	15 000,00	21,0%
Produits des services	602 500,00	625 230,00		613 000,00	10 500,00	1,7%
Remboursements divers de frais	206 000,00	298 527,00		228 500,00	22 500,00	10,9%

- ✓ De façon similaire aux précédentes années, le conseil municipal a retenu le principe d'une variation des tarifs sur la base de l'inflation. Aussi, pour ceux applicables dès le 1er janvier 2024, la progression est de 3,8 %.
- ✓ L'occupation du domaine public (concession cimetières, cirque, voirie, ...) affiche une hausse essentiellement induite par la tarification des occupations de voiries lors de chantiers depuis 2023.
- ✓ Les produits des services (périscolaire, restauration scolaire, Passerelle, ...) confirment la nécessité de ces services, en réponse aux besoins des familles. Compte-tenu de la nouvelle progression des tarifs, la prévision s'avère prudente, pour anticiper un éventuel recul de la fréquentation.
- ✓ Les remboursements de frais (charges locatives, mise à disposition de personnel) sont maintenus sur la base des conventions en cours.

FONCTIONNEMENT 2024 : les impôts et taxes

Ressource principale de la collectivité, le poids des impôts et taxes recule en passant de 75,1 % en 2023 à 71,1 % des recettes réelles de fonctionnement. Dans le contexte actuel, la capacité à dégager des ressources fiscales supplémentaires est limitée.

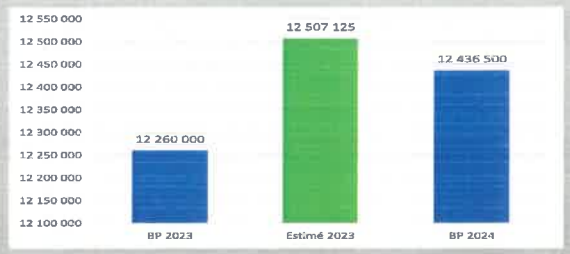

	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	en %
IMPOTS ET TAXES	12 260 000,00	12 507 125,00	0,00	12 436 500,00	176 500,00	1,44
Contributions directes	6 610 000,00	6 598 700,00		6 775 000,00	165 000,00	2,5%
Fiscalité reversée	5 075 000,00	5 067 306,00		5 065 500,00	-9 500,00	-0,2%
Autres	575 000,00	841 117,00		596 000,00	21 000,00	3,7%

- ✓ Les contributions directes (taxe d'habitation sur les résidences secondaires & les logements vacants et taxes foncières) évolueront en fonction de :
  - la revalorisation annuelle des bases (+ 3,9 %),
  - la variation physique des bases (+ 1 %).

  En 2024, le pouvoir de taux ne sera pas activé.

- ✓ La fiscalité reversée (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire, FNGIR & FPIC) est proposée dans la continuité du réalisé 2023.

- ✓ Dans un contexte immobilier complexe, avec la difficulté d'accès aux emprunts, le risque d'une décélération des droits de mutations est anticipé. Aussi, comme en 2023, les autres impôts et taxes (droits de place, taxe sur l'électricité, droits de mutation) n'évolueront que sous l'effet de la taxe sur l'électricité.

FONCTIONNEMENT 2024 : les dotations et participations

Les dotations et participations, représentant 13,7 % des recettes réelles de fonctionnement, matérialisent, pour l'essentiel, le poids de l'Etat dans l'équilibre financier de la commune, et plus à la marge des autres partenaires.

	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	en %
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 212 000,00	2 406 470,00	0,00	2 401 600,00	189 600,00	8,57
DGF	580 000,00	634 881,00		535 000,00	-45 000,00	-7,8%
Autres dotations et allocations compensatrices	1 482 000,00	1 597 300,00		1 732 500,00	250 500,00	16,9%
Subventions	150 000,00	174 289,00		134 100,00	-15 900,00	-10,6%

- ✓ Les différentes mesures en faveur de certaines collectivités, étant financées à l'intérieur de l'enveloppe des concours financiers, un recul de la dotation globale de fonctionnement est anticipée. A noter qu'en 2023, la loi de finances avait gelé la contribution des communes à cet effort de répartition.

- ✓ Pour les autres dotations et allocations compensatrices, cela concerne principalement l'allocation liée à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels, qui bénéficierait de la revalorisation des bases de 3,9%.

- ✓ Les subventions, essentiellement issues de la CAF, sont reconduites à un niveau proche de 2023. Le retrait résulte du désengagement progressif de l'Etat sur les temps périscolaires.

FONCTIONNEMENT 2024 : les autres recettes

Les autres recettes représentent 9,8 % des recettes réelles de fonctionnement en 2024.

- ✓ Les recettes locatives (chapitre 75) affichent une légère hausse, en raison principalement de la révision des loyers et des tarifs de location des salles sur la base de l'inflation. Pour l'année 2024, elles sont estimées à 686 900 €.

- ✓ Le projet de budget prévoit la reprise de deux provisions (chapitre 78) :
  - Courant 2021, une provision de 200 000 € a été constituée, pour thésauriser une partie de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe « lotissement la Chauvinière ». A fin 2023, cette subvention est évaluée à 246 182 €.
  - Depuis 2019, sur une période de 6 années, une provision est constituée pour couvrir l'achat de l'ex-cave Terrena à l'issue du portage par l'établissement public foncier de Loire-Atlantique. Le montant de 780 000 € sera donc transféré en investissement, via l'autofinancement apporté par la section de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT 2024: les dépenses

En comparaison du budget primitif 2023, les dépenses de fonctionnement progressent de 1 155 000 €, soit une dynamique de 7,07 %. A l'échelle des seules dépenses courantes, la variation est de 5,1 %.

CHAPITRES	Budget primitif 2023*	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	VARIATION/BP 2023 en %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 345 000,00	14 019 529,00	0,00	17 500 000,00	1 155 000,00	7,07%
011 - Charges à caractère général	4 145 000,00	3 858 020,00		4 310 000,00	165 000,00	4,0%
012 - Charges de personnel	6 600 000,00	6 386 160,00		6 900 000,00	300 000,00	4,5%
014 - Atténuations de produits	1 000,00	8 817,00		15 000,00	14 000,00	1400,0%
65 - Autres charges de gestion courante	2 430 500,00	2 104 146,00		2 623 835,00	193 335,00	8,0%
Total des dépenses de gestion courante	*13 176 500,00*	*12 357 143,00*	*0,00*	*13 848 835,00*	*672 335,00*	*5,1%*
66 - Charges financières	120 000,00	118 273,00		115 000,00	-5 000,00	-4,2%
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00	8 179,00		10 000,00	0,00	0,0%
68 - Dotations aux provisions	340 000,00	340 000,00		172 165,00	-167 835,00	-49,4%
022 - Dépenses imprévues	105 500,00	0,00		0,00	-105 500,00	-100,0%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	*13 752 000,00*	*12 823 595,00*	*0,00*	*14 146 000,00*	*394 000,00*	*2,9%*
023 - Virement à la section d'investissement	1 600 000,00	0,00		1 754 000,00	154 000,00	9,6%
042 - Opérations entre sections	993 000,00	1 195 934,00		1 600 000,00	607 000,00	61,1%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	*2 593 000,00*	*1 195 934,00*	*0,00*	*3 354 000,00*	*761 000,00*	*29,3%*

** Données retraitées sur la base de l'instruction M57, pour faciliter la comparaison de BP à BP*

- ✓ De façon analogue à 2023, les dépenses de fonctionnement 2024 subissent de plein fouet les conséquences de l'inflation, que ce soit avec les mesures en faveur du pouvoir d'achat ou la révision des prestations et fournitures par les fournisseurs.
- ✓ Force est de constater que l'évolution des recettes courantes est insuffisante à couvrir celle des dépenses. Quel(s) choix à terme sur les services publics ?

FONCTIONNEMENT 2024 : les charges à caractère général

Les charges à caractère général représentent 30,5 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2024.

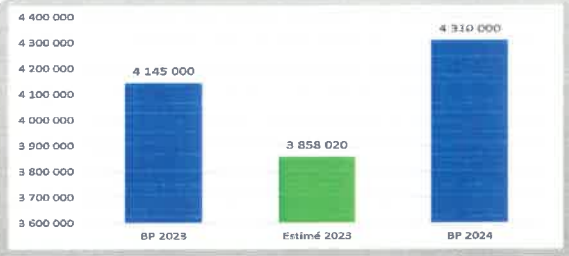

	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	VARIATION/BP 2023 en %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 145 000,00	3 858 020,00	0,00	4 310 000,00	165 000,00	3,98%
Achats - fournitures	2 158 540,00	1 966 219,00		2 139 680,00	-18 860,00	-0,9%
Autres charges externes	1 910 460,00	1 812 529,00		2 091 320,00	180 860,00	9,5%
Impôts, taxes et versements assimilés	76 000,00	79 272,00		79 000,00	3 000,00	3,9%

- ✓ La stabilisation des conditions d'achat de gaz et d'électricité pour 2024, couplée aux mesures en faveur des économies d'énergie permet de maintenir l'enveloppe des fluides au niveau de 2023.
- ✓ Par contre, la commune continue de subir des augmentations conséquentes dans le cadre de la révision des marchés. C'est le cas par exemple sur la restauration scolaire (+13 % au 1er septembre 2023).
- ✓ L'état vieillissant du patrimoine, ainsi que le report d'entretien courant pour des raisons budgétaires imposent aujourd'hui de renforcer sensiblement les budgets dédiés.
- ✓ Pour le reste des dépenses, elles sont globalement reconduites sur les mêmes bases que 2023. Le projet de budget ne comporte pas de nouvelles actions, mais assure le maintien de l'offre.

FONCTIONNEMENT 2024 : les charges de personnel

48,8 % des dépenses réelles de fonctionnement 2024 sont consacrés aux charges de personnel.

	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BP 2023 en €	VARIATION/BP 2023 en %
CHARGES DE PERSONNEL	6 600 000,00	6 386 160,00	0,00	6 900 000,00	300 000,00	4,55%
Rémunérations du personnel	4 643 629,00	4 522 549,00		4 827 117,00	183 488,00	4,0%
Impôts & taxes sur rémunérations	126 175,00	124 206,00		126 140,00	-35,00	0,0%
Charges sociales & autres	1 830 196,00	1 739 405,00		1 946 743,00	116 547,00	6,4%

- ✓ Classiquement, ces charges progressent sous l'effet du glissement vieillesse technicité et des recrutements en année pleine.
- ✓ La commune doit également absorber les diverses mesures décidées, par l'Etat en juillet dernier, en faveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires :
  - la revalorisation du point d'indice de 1,5 % en année pleine,
  - la révision des grilles indiciaires avec l'ajout de 5 points,
  - la révision du taux de la CNRACL.
- ✓ Des enveloppes ont également été intégrées pour assurer les divers remplacements (saisonniers, arrêts maladie, congés maternité, ...).

FONCTIONNEMENT 2024 : les autres charges de gestion

Représentant 18,5 % des dépenses réelles de fonctionnement, les autres charges de gestion courante illustrent l'apport de la collectivité au financement de diverses structures, publiques et privées.

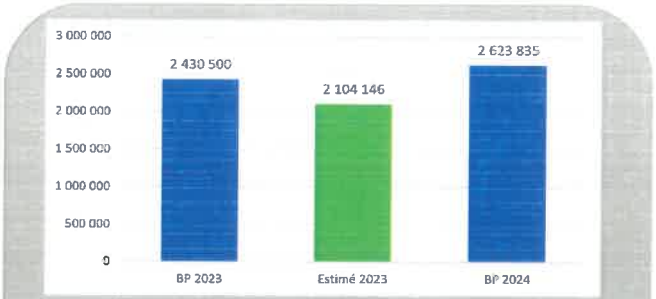

	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION BP 2023 en €	VARIATION BP 2023 en %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 430 500,00	2 104 146,00	0,00	2 623 835,00	193 335,00	8,0%
Déficit des budgets annexes	803 382,00	537 200,00		831 400,00	28 018,00	3,5%
Contributions et contingents	850 000,00	836 038,00		1 022 200,00	172 200,00	20,3%
Subventions versées	484 600,00	469 093,00		474 700,00	-9 900,00	-2,0%
Autres	292 518,00	261 815,00		295 535,00	3 017,00	1,0%

- ✓ Les déficits des budgets annexes comportent la subventions d'équilibre aux budgets annexes « Théâtre » de 585 200 € et « Lotissement la Chauvinière » de 246 200 €.
- ✓ Le périmètre des contributions obligatoires évolue par rapport à 2023, à savoir :
  - OGEC : 411 200 € sur la base d'une estimation des effectifs et d'évolution du forfait élève,
  - SIVOM du canton d'Ancenis : 85 000 €,
  - SIVU de l'enfance : 410 000 €,
  - Territoire d'énergie 44 : 116 000 €, suite au transfert de la compétence éclairage public.
- ✓ La subvention au CCAS a été reconduite sur les mêmes bases que 2023, soit 205 000 €. Côté associations, en tenant compte de l'arbitrage sur les subventions scolaires et de divers redéploiements, l'enveloppe s'établit à 261 600 €.

FONCTIONNEMENT 2024 : les autres dépenses

Les autres dépenses représentent 2,2 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2024.

- ✓ Conformément aux tableaux des amortissements, en l'absence de recours à de nouveaux emprunts en 2024 et surtout dans un contexte de remontée des taux variables (13,40 % de l'encours), les charges financières sont évaluées à 115 000 €.
- ✓ Dans la continuité des précédents exercices, la constitution de provisions est maintenue à hauteur de 172 165 €, dans le cadre du portage foncier par l'établissement public foncier des ex-caves Terrena sur le futur quartier gare et des créances douteuses.

FONCTIONNEMENT 2024: l'autofinancement

Dès les orientations budgétaires, la nécessité de maintenir un certain niveau d'autofinancement a été rappelée pour assurer le remboursement annuel de la dette, mais surtout pour agir sur le riche patrimoine de la collectivité, particulièrement vieillissant.

	BP 2023	BP 2024	Evolution/BP 2023 en €	Evolution/BP 2023 en %
Recettes réelles de fonctionnement (A)	16 332 000	17 480 000	1 148 000	7,0%
Dépenses réelles de fonctionnement (B)	13 752 000	14 146 000	394 000	2,9%
Autofinancement brut (=A-B)	2 580 000	3 334 000	754 000	29,2%
- Remboursement annuel de capital	-1 080 000	-1 054 000	-26 000	2,4%
Autofinancement net	1 500 000	2 280 000	780 000	52,0%

- ✓ A noter que l'amélioration de 780 K€ s'explique par la reprise d'une provision. Par contre, la cible de 1,5 M€ d'autofinancement minimum a bien été atteinte.
- ✓ Pour rappel, sur ce sujet, les orientations budgétaires ont clairement rappelé qu'un autofinancement net de 1,5 M€ est un niveau minimum, voire insuffisant, pour assurer les programmes récurrents incontournables.
- ✓ Etant donné les arbitrages complexes sur le fonctionnement, il est évident que le recours à l'emprunt devra à terme être modéré.

INVESTISSEMENT = CAPACITE

1. à maintenir le patrimoine existant, qui montre un état de vieillissement et d'usure conséquent,

2. et si possible, à répondre aux besoins structurants de la population, dans un environnement en perpétuelle demande.

INVESTISSEMENT 2024 : les recettes

Hors résultat reporté, les recettes réelles d'investissement 2024 s'établissent à 4 484 209,70 € au titre des inscriptions nouvelles, auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2023 de 2 076 790,30 €. Aucun emprunt ne sera mobilisé en 2024.

CHAPITRES	Budget primitif 2023 + RàR 2022	Estimé 2023	Restes à réaliser 2023	BP 2024	Total BP 24 + RàR 23	VARIATION/2023	
						en €	en %
RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 747 000,00	13 470 856,00	2 076 790,30	14 723 209,70	16 800 000,00	1 053 000,00	6,69%
13 - Subventions d'investissement	1 472 179,30	871 649,00	2 076 790,30	200 000,00	2 276 790,30	804 611	54,7%
16 - Emprunts et dettes assimilées		400,00				0	n.c.
20 - Immobilisations corporelles		3 034,50				0	n.c.
21 - Immobilisations corporelles		5 742,00				0	n.c.
Total des recettes d'équipement	*1 472 179,30*	*880 825,50*	*2 076 790,30*	*200 000,00*	*2 276 790,30*	*804 611,00*	*54,7%*
10 - Dotations, fonds divers et réserves	800 820,70	891 216,42		594 209,70	594 209,70	-206 611	-25,8%
1068 - Affectation complémentaire excédent fonction.	2 700 000,00	2 700 000,00		3 400 000,00	3 400 000,00	700 000	25,9%
27 - Autres immobilisations financières	164 000,00	176 450,00		0,00	0,00	-164 000	-100,0%
024 - Cessions d'immobilisations	200 000,00			290 000,00	290 000,00	90 000	45,0%
Total des recettes financières	*3 864 820,70*	*3 767 666,42*	*0,00*	*4 284 209,70*	*4 284 209,70*	*419 389,00*	*10,9%*
Total des recettes réelles d'investissement	*5 337 000,00*	*4 648 491,92*	*2 076 790,30*	*4 484 209,70*	*6 561 000,00*	*1 224 000,00*	*22,9%*
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 600 000,00			1 754 000,00	1 754 000,00	154 000	9,6%
040 - Opérations entre sections	993 000,00	1 195 934,00		1 600 000,00	1 600 000,00	607 000	61,1%
041 - Opérations à l'intérieur de la section	417 000,00	145 793,00		485 000,00	485 000,00	68 000	16,3%
Total des recettes d'ordre d'investissement	*3 010 000,00*	*1 341 727,00*	*0,00*	*3 839 000,00*	*3 839 000,00*	*829 000,00*	*27,5%*
001 - Excédent reporté	7 400 000,00	7 480 637,08		6 400 000,00	6 400 000,00	-1 000 000	-13,5%

INVESTISSEMENT 2024 : les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 14 219 542,52 € pour les nouveaux crédits. Les restes à réaliser 2023 se situent à 2 075 457,48 €.

CHAPITRES	Budget primitif 2023 + RàR 2022	Estimé 2023	Restes à réaliser 2023	BP 2024	Total BP 24 + RàR 23	VARIATION/2023	
						en €	en %
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 747 000,00	7 070 856,00	2 075 457,48	14 724 542,52	16 800 000,00	1 053 000,00	6,69%
20 - Immobilisations incorporelles	1 386 839,66	446 645,00	351 151,48	784 000,00	1 135 151,48	-251 688	-18,1%
204 - Subventions d'équipements versées	154 735,85	18 880,00	126 647,25	424 600,00	551 247,25	396 511	256,3%
21 - Immobilisations corporelles	7 884 462,76	5 139 541,36	1 553 803,12	5 894 400,00	7 448 203,12	-436 260	-5,5%
23 - Immobilisations en cours	4 130 961,73	74 385,00	43 855,63	5 907 542,52	5 951 398,15	1 820 436	44,1%
Total des dépenses d'équipement	*13 557 000,00*	*5 679 451,36*	*2 075 457,48*	*13 010 542,52*	*15 086 000,00*	*1 529 000,00*	*11,3%*
10 - Dotations, fonds divers et réserves	225 000,00			0,00	0,00	-225 000	n.c.
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 085 000,00	1 078 326,00		1 059 000,00	1 059 000,00	-26 000	-2,4%
27 - Autres immobilisations financières	150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00	0	0,0%
020 - Dépenses imprévues	300 000,00			0,00	0,00	-300 000	-100,0%
Total des dépenses financières	*1 760 000,00*	*1 228 326,00*	*0,00*	*1 209 000,00*	*1 209 000,00*	*-551 000,00*	*-31,3%*
Total des dépenses réelles d'investissement	*15 317 000,00*	*6 907 777,36*	*2 075 457,48*	*14 219 542,52*	*16 295 000,00*	*978 000,00*	*6,4%*
040 - Opérations entre sections	13 000,00	17 285,64		20 000,00	20 000,00	7 000	53,8%
041 - Opérations à l'intérieur de la section	417 000,00	145 793,00		485 000,00	485 000,00	68 000	16,3%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	*430 000,00*	*163 078,64*	*0,00*	*505 000,00*	*505 000,00*	*75 000,00*	*17,4%*

INVESTISSEMENT 2024 : le programme d'investissement

OPERATIONS STRUCTURANTES - PPI

		DEPENSES	RECETTES		CHARGE NETTE
PROJETS EN COURS DE REALISATION	Secteur Gare : acquisition foncière + études	1 160 000 €	780 000 €		1 880 000 €
	Secteur Moutel-Corderie : étude de programmation + démolition	30 000 €		*	
	ZAC du Prieuré : participation contre remise d'ouvrage	150 000 €			
	Château : études et mesures conservatoires	300 000 €		*	
	Enveloppe rénovation énergétique	270 000 €			
	Enveloppe accessibilité	280 000 €		*	
	PVD : mise en œuvre plan d'actions	45 000 €			
	SDAEP : programme de rattrapage	215 000 €			
	Budget participatif	80 000 €			
	Fin opérations	130 000 €			
PROJETS EN COURS D'ENGAGEMENT	Aménagement carrefour Tournebride	955 000 €			2 676 000 €
	Bois Jauni : rénovation thermique et accessibilité	1 285 000 €			
	Cimetière du Tertre : extension // AMO	30 000 €		*	
	CTM : regroupement	50 000 €		*	
	Gilarderie : fouilles archéologiques	75 000 €		*	
	Parcours patrimoine	56 000 €			
	PPI toitures	170 000 €			
	Subventions d'équipement	55 000 €			

** = opérations inscrites au BP 2023, et non engagées avant le 31 décembre 2023*

INVESTISSEMENT 2024 : le programme d'investissement

PROGRAMMES RECURRENTS

	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
Equipements techniques	140 900 €		140 900 €
Flotte véhicules et engins	210 000 €		210 000 €
Equipements administratifs	149 800 €		149 800 €
Equipements enfance	45 000 €		45 000 €
Sports	37 000 €		37 000 €
Culture	2 000 €		2 000 €
Rénovation des bâtiments & équipements	910 700 €	150 000 €	760 700 €
Opération foncière et urbanisme	341 000 €		341 000 €
Cimetières	20 000 €		20 000 €
Eclairage public (renouvellement)	118 600 €		118 600 €
Rénovation de la voirie	1 155 000 €		1 155 000 €
Environnement - espaces verts	79 000 €		79 000 €

BUDGETS ANNEXES

- THEATRE
- LOTISSEMENT LA CHAUVINIERE
- PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

BUDGET ANNEXE THEATRE

Tout en veillant à préserver la programmation artistique, dans un environnement inflationniste (hébergements, droits d'auteurs, masse salariale), des efforts sont entrepris pour contenir les dépenses. Les charges de personnel ont été minorées de la quote-part dédiée aux missions culturelles portées par le budget principal. Au regard des résultats 2023 et des investissements programmés à moyen terme, la subvention d'équilibre du budget général a été ajustée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Intitulé	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024
011	Charges à caractère général	401 400,00	384 310,01		428 700,00
012	Charges de personnel	435 000,00	384 851,92		361 700,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	26 957,27		23 600,00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	4 410,85	2 564,78		2 375,63
022	Dépenses imprévues		-		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		860 810,85	798 683,98	-	816 375,63
023	Virement à la section d'investissement	36 689,15	-		44 624,37
042	Opérations d'ordre	22 500,00	15 026,02		25 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		920 000,00	813 710,00	-	886 000,00

RECETTES					
Chapitre	Intitulé	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	239 118,13	239 118,13		153 584,81
013	Atténuations de charges	-	249,11		-
70	Produits des services et du domaine	97 381,87	142 050,76		115 100,00
74	Dotations et participations	22 300,00	17 966,36		1 500,00
75	Autres produits de gestion courantes	24 000,00	30 562,95		30 615,19
75	Subvention d'équilibre du budget principal	537 200,00	537 200,00		585 200,00
77	Produits exceptionnels	-	147,50		-
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		920 000,00	967 294,81	-	886 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		920 000,00	967 294,81	-	886 000,00
Excédent de clôture 2023			153 584,81		

BUDGET ANNEXE THEATRE

En investissement, outre l'ouverture des crédits nécessaires au renouvellement de matériels scénographiques, mobilier et matériels, une enveloppe a été constituée pour amorcer des travaux indispensables sur le bâtiment. A ce stade, le programme d'investissement sera autofinancé, notamment via un abondement de la subvention d' équilibre.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Intitulé	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	3 919,88	2 440,00	4 140,00
21	Immobilistations corporelles	183 300,00	62 756,42	1 994,26	142 660,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	780,25		3 200,00
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		203 300,00	67 456,55	4 434,26	150 000,00
041	Opérations patrimoniales				4 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		203 300,00	67 456,55	4 434,26	154 000,00

RECETTES					
Chapitre	Intitulé	BP 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
001	Résultat d'investissement reporté	104 933,77	104 933,77		80 375,63
13	Subventions d'investissement reçues	39 177,08	27 872,39	39 177,08	
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		144 110,85	132 806,16	39 177,08	80 375,63
021	Virement de la section de fonctionnement	36 689,15	-		44 624,37
040	Opérations d'ordre	22 500,00	15 026,02		25 000,00
041	Opérations patrimoniales				4 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		203 300,00	147 832,18	39 177,08	154 000,00
Excédent de clôture 2023			80 375,63		

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHAUVINIERE

Sur ce lotissement, une parcelle d'environ 2 000 m² reste à commercialiser. Les différents marchés ayant été soldés, et au regard de l'ancienneté de cette opération d'aménagement, la clôture de ce budget va être engagée sur 2024, avec certainement une acquisition par le budget principal au titre des réserves foncières.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	135 775,16	135 775,16	99 460,00
011	Charges à caractère général	18 000,42		
	Achat d'études et prestations	*18 000,42*		
	Equipements et travaux			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		0,36
67	Autres charges exceptionnelles	1 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		155 775,58	135 775,16	99 460,36
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00		
042	Variation des stocks de terrains aménagés	148 235,42	148 235,42	146 721,58
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		454 011,00	284 010,58	246 181,94

RECETTES				
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté			
70	Produits des services			
	Vente de terrain			
74	Dotations subventions et participations	37 829,00	37 829,00	
75	Prise en charge du déficit par le budget principal	266 182,00		246 181,94
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		304 011,00	37 829,00	246 181,94
042	Variation des stocks de terrains aménagés	150 000,00	146 721,58	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		454 011,00	184 550,58	246 181,94
Résultat de clôture 2023			-99 460,00	

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHAUVINIERE

En investissement, le budget primitif 2024 prévoit uniquement l'annulation du stock de terrains aménagés constitué à la fin de l'exercice 2023. Avec la clôture du budget, il n'y aura de nouvelles écritures de stock.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	BP 2024
001	Résultat d'investissement			146 721,58
16	Emprunts et dettes assimilées	164 000,00	164 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		164 000,00	164 000,00	146 721,58
040	Opération d'ordre - Travaux	150 000,00	146 721,58	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEEMENT		314 000,00	310 721,58	146 721,58

RECETTES				
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	BP 2024
001	Résultat d'investissement reporté	15 764,58	15 764,58	
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		15 764,58	15 764,58	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00		
040	Opération d'ordre - Travaux	148 235,42	148 235,42	146 721,58
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		314 000,00	164 000,00	146 721,58
Résulat de clôture 2023			-146 721,58	

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

En fonctionnement, ce budget s'inscrit strictement dans la continuité de 2024, avec des recettes de vente d'électricité en couverture de dépenses prévisionnelles de maintenance et réparations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser	BP 2024
011	Charges à caractère général	16 000,00	648,41		16 047,86
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	-		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	83 000,00	-		91 952,14
042	Opérations d'ordre	13 000,00	11 604,12		13 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		122 000,00	12 252,53	-	131 000,00

RECETTES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	96 527,54	96 527,54		106 951,23
70	Produits des services et du domaine	12 472,46	10 611,42		11 048,77
75	Autres produit de gestion courante		395,00		
042	Opérations d'ordre	13 000,00	11 669,80		13 000,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	122 000,00	119 203,76	-	131 000,00
	Excédent de clôture 2023		106 951,23		

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

En investissement, des crédits complémentaires à l'étude d'une seconde installation de production sont ouverts. Une enveloppe de travaux non affectée a été prévue. L'ensemble est intégralement autofinancé.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
20	Frais d'études	20 575,00	5 300,00	7 660,00	17 660,00
21	Immobilisations corporelles	104 023,54	-		110 525,00
040	Opérations d'ordre	13 000,00	11 669,80		13 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		137 598,54	16 969,80	7 660,00	141 185,00

RECETTES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
001	Résultat d'investissement reporté	41 598,54	41 598,54		36 232,86
021	Virement de la section de fonctionnement	83 000,00	-		91 952,14
040	Opérations d'ordre	13 000,00	11 604,12		13 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		137 598,54	53 202,66	-	141 185,00
Excédent de clôture 2023			36 232,86		

BUDGET ANNEXE CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

Le budget primitif pour 2024 affiche une progression en comparaison de 2023 pour intégrer la revalorisation des valeurs locatives et l'évolution du résultat reporté. Les recettes de revenus et de remboursement de la taxe foncière sont conformes aux dispositions contractuelles avec l'ADAPEI.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté				
011	Charges à caractère général	15 000,00	14 648,00		16 000,00
	Taxes foncières	15 000,00	14 648,00		16 000,00
66	Charges financières	2 400,00	2 327,70		900,00
67	Charges exceptionnelles	287,26	-		97,92
023	Virement à la section d'Investissement	45 512,74	-		56 902,08
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		63 200,00	16 975,70	-	73 900,00

RECETTES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	36 089,61	36 089,61		45 783,99
75	Autres produits de gestion courante	27 100,00	26 670,08	-	28 116,01
	Revenus des immeubles	12 100,00	12 022,08		12 100,00
	Autres produits divers de gestion	15 000,00	14 648,00		16 016,01
77	Produits exceptionnels	10,39	-		-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		63 200,00	62 759,69	-	73 900,00
Excédent de clôture 2023			45 783,99		

BUDGET ANNEXE CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

Au même titre que 2023, la section d'investissement comporte en dépenses le remboursement annuel de la dette, conformément au tableau d'amortissement, et en recettes, la quote-part du loyer versée par l'ADAPEI pour l'acquisition du bâtiment. Pour mémoire, l'emprunt sera soldé en 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
001	Résultat d'investissement reporté		-		-
21	Immobilisations corporelles	69 000,00	-		89 945,00
16	Emprunts	34 300,00	34 228,98		35 800,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		103 300,00	34 228,98		125 745,00

RECETTES					
Chapitre	Intitulé	Total budget 2023	Estimé 2023	Restes à réaliser	BP 2024 + RàR 2023
001	Résultat d'investissement reporté	12 487,26	12 487,26		23 542,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-		-
16	Dettes envers locataires - Acq.	45 300,00	45 284,64		45 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	45 512,74	-		56 902,08
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		103 300,00	57 771,90		125 745,00
Excédent de clôture 2023			23 542,92		

BUDGET CONSOLIDE

- **BUDGET PRINCIPAL**
- **BUDGETS ANNEXES**

BUDGET 2024 les grands secteurs en synthèse

Opérations réelles – Dépenses fonctionnement + investissement – Hors fonds de roulement, dette et dépenses imprévues

BUDGET CONSOLIDE

Au total, le projet de budget primitif pour 2024 s'établit à 36 204 733,52 €, toutes sections confondues et restes à réaliser inclus.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget principal	17 500 000,00	16 800 000,00	34 300 000,00
Théâtre	886 000,00	154 000,00	1 040 000,00
Lotissement La Chauvinière	246 181,94	146 721,58	392 903,52
Panneaux photovoltaïques	131 000,00	141 185,00	272 185,00
Centre d'aide par le travail	73 900,00	125 745,00	199 645,00
TOTAL	**18 837 081,94**	**17 367 651,58**	**36 204 733,52**

GLOSSAIRE DES SIGLES

AMO : Assistance à maîtrise d' ouvrage

BA : Budget annexe

BP : Budget primitif

CAF : Caisse d'allocations familiales

CCAS : Centre communal d'action sociale

CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

COMPA : Communauté de communes du pays d'Ancenis

CTM : Centre technique municipal

DGF : Dotation globale de fonctionnement

DSR : Dotation de solidarité rurale

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MOE : Maîtrise d'œuvre

OGEC : Organisme de gestion de l'enseignement catholique

PPI : Programmation pluriannuelle des investissements

RàR : Restes à réaliser

ROB : Rapport d'orientations budgétaires

SDAEP : Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales

SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

SIVOM : Syndicat intercommunal à vocations multiples

ZAC : Zone d'aménagement concerté

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20240212-1_2024DELIB014-DE
Reçu le 21/02/2024

ANCENIS
-SAINT-
GÉRÉON